

01.11.2017 - 14:39 Uhr

## Décision compréhensible : le taux d'intérêt minimal reste à 1 pourcent

Bern (ots) -

Le Conseil fédéral a décidé aujourd'hui de renoncer à revoir le taux d'intérêt minimal pour 2018 dans la prévoyance professionnelle. Ainsi, l'an prochain, le taux de 1 pourcent reste en vigueur. Pour Travail.Suisse, l'organisation faitière indépendante des travailleurs et travailleuses, cette décision est compréhensible. Préalablement à un nouvel examen du taux d'intérêt minimal, il faut en revoir les fondements et l'adapter à la situation actuelle.

Pour Travail.Suisse, la décision d'aujourd'hui du Conseil fédéral est compréhensible. Cela fait plusieurs années que Travail.Suisse attire l'attention sur le fait que les données prises en considération pour fixer le taux d'intérêt minimal ne tiennent plus suffisamment compte de la politique de placement actuelle de la plupart des caisses de pension. En effet, les bases appliquées jusqu'ici surpondèrent les obligations et ne prennent en considération qu'avec beaucoup de retenue les bons rendements actuels dans l'immobilier et les actions.

C'est pourquoi, Travail.Suisse salue la volonté du Conseil fédéral d'analyser les bases décisionnelles pour fixer le taux d'intérêt minimal jusqu'à l'été prochain. Il est en conséquence juste qu'il n'y ait pas d'adaptation du taux d'intérêt minimal d'ici là. « Une adaptation des bases à la situation actuelle est importante », indique Matthias Kuert Killer, responsable du dossier de politique sociale à Travail.Suisse. « Un rendement systématiquement trop bas du capital de vieillesse épargné des travailleurs et travailleuses mine la signification même du 2ème pilier ».

Travail.Suisse propose en outre, dans le sens d'une meilleure adéquation à la réalité, de fixer le taux d'intérêt minimal seulement en automne de l'année en cours - c'est-à-dire en automne 2018 pour 2018 - prenant ainsi en considération le résultat déjà obtenu des placements.

Contact:

Matthias Kuert Killer, responsable du dossier de politique sociale,  
079 777 24 69

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100808726> abgerufen werden.